

BUDGET PRIMITIF 2024

Informations essentielles

Cette année, l'accent a été mis sur le renforcement de la qualité et de la quantité de services publics locaux à destination des habitants, ainsi que sur le renforcement du rôle de notre Intercommunalité dans l'attractivité de notre territoire. Le défi a été également de contenir la dépense face au contexte inflationniste tout en développant ce niveau de services.

L'unanimité du vote des élus de nos 47 communes garantit le sérieux et le réalisme de ce budget 2024. Il a été établi en avril, comme pour l'ensemble des communes.

ACTION SOCIALE / ENFANCE-JEUNESSE

L'Intercommunalité va plus loin cette année en accueillant toujours plus d'enfants (plus d'une centaine) et d'adolescents (plus de 80 inscrits) dans ses services. Cela démontre le dynamisme du territoire, que nous devons accompagner pour qu'il perdure. En ce sens, un nouvel accueil de loisirs va ouvrir ses portes pour adapter notre offre au besoin.

Une étude architecturale est également lancée concernant l'agrandissement des bâtiments dédiés à l'accueil des enfants.

Depuis décembre 2023, nous avons également mis en œuvre le dispositif de mobilité "Allô Transport Solidaire" afin d'aider les personnes fragiles et isolées à se déplacer et à bénéficier de tous les services du territoire : c'est un franc succès.

GESTION DES DÉCHETS

Cette année, la collectivité investit fortement sur le service déchet. L'objectif est double : moderniser notre parc de véhicules et doter gratuitement les habitants de "bacs jaunes" permettant de collecter le tri "à la source".

Une "plateforme de broyage" des végétaux est également à l'étude pour réduire davantage nos déchets.

DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Cette année, une étude globale de nos forces économiques et commerciales va être mise en œuvre, en partenariat avec l'agence économique régionale. Cela nous permettra d'établir un vrai plan d'action stratégique pour accompagner le développement de notre territoire, qui ne cesse de s'accélérer. Nous avons également reçu le soutien de la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Commerce et de l'Industrie, du Conseil Départemental, de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, de France Travail, ainsi que de l'Etat.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les transitions sont au cœur des priorités de la Communauté de Communes.

Cette année deux projets émergent parmi l'ensemble de nos actions.

Le premier concerne le parc photovoltaïque situé sur notre terrain de Maconge. La société de projet constituée uniquement par des acteurs publics (la Communauté de Communes, le SICECO et notre partenaire GEG) a vu le jour le 10 avril. Il s'agira de valoriser notre terrain sur plus de **20 hectares** et de créer une "**boucle locale de l'électricité**" verte.

Notre second projet concerne la toiture du "pôle agricole", qui mérite une réfection. Nous avons souhaité en ce sens y adjoindre une pose de panneaux photovoltaïque, tant pour le côté de transition écologique que pour le côté financier.

TOURISME ET LOISIRS

Côté tourisme, de nombreux équipements sont prévus pour augmenter la qualité d'accueil des visiteurs de notre magnifique territoire.

De nouveaux lieux seront valorisés (comme le réservoir de Chazilly, la plage de Panthier ou encore le site de la gare de Bligny).

La première "station trail" de la Région va également voir très bientôt le jour sur l'ensemble de notre territoire.

Il s'agira d'un équipement permanent qui permettra à chacun de parcourir sportivement nos atouts paysagers.

ET BIEN D'AUTRES : renforcement des services administratifs et techniques aux communes, communication auprès des habitants, entretien et rénovation du patrimoine...

La Communauté de Communes est, cette année encore, au service du territoire et à l'écoute de tous ses habitants !

Yves COURTOT,
Président de la Communauté de Communes



Focus sur : Les aides du territoire

Par divers biais, la Communauté de Communes soutient le tissu associatif local afin de prendre sa part à l'animation du territoire.

Ce sont plus de 320 000 euros qui sont ainsi fléchés chaque année pour maintenir une réelle vie locale à «l'échelle intercommunale».

SUBVENTIONS

La Communauté de Communes soutient financièrement, au titre de ses compétences, les associations du territoire.

60 000 euros ont ainsi été versés en 2023 pour les actions de celles-ci participant au développement du territoire et à la vie locale.

La Communauté de Communes a décidé de faire un effort supplémentaire en 2024 avec 70 000 euros de subventions.

AIDES AUX ACTEURS DU TERRITOIRE

Pour une valorisation évaluée à plus de 250 000 euros en 2024, la Communauté de Communes soutient également les acteurs du territoire par divers moyens.

Cela passe par l'hébergement d'associations dans nos locaux, la mise à disposition de gymnases ou de salles, le soutien technique aux événements, etc.

AIDES SPÉCIFIQUES

La Communauté de Communes prévoit cette année encore de soutenir le territoire dans des domaines spécifiques. Il s'agit notamment :

- de financer intégralement 12 BAFA (brevets d'animation pour les centres de loisirs) des jeunes du territoire en 2024. D'ailleurs, grâce à cette mesure, nous n'avons plus de difficulté de recrutement des animateurs.
- De favoriser les événements locaux par des soutiens matériels ou de «sponsoring»
- De valoriser les loisirs "aéronautiques" en soutenant des investissements importants sur l'aérodrome de Maconge ainsi que sur le centre de voile de Panthier.